

**SESSION DE TRAVAIL
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
LE 17 SEPTEMBRE 2019**

APPEL NOMINAL :

Présidence : C. Stitt
Membres du Comité : J. Marcil
 L. Benoit-Léger

**Représentant de l'Association
VOICE for Hearing Impaired Children :** Vacant

**Représentant de la Société
franco-ontarienne de l'autisme :** Vacant

**Représentante de l'Association
Learning Disabilities Association of
Ottawa-Carleton :** M. Guilbeault (absence motivée)

**Représentante de l'Association
francophone de parents d'enfants
dyslexiques ou ayant tout autre
problème d'apprentissage :** D. Lavoie (absence)

Membre représentant la communauté : F. Aden Osman

**Représentante de la Société pour
enfants doués et surdoués de l'Ontario :** L. Richard (absence)

**Représentante de l'Association du
Syndrome de Down :** Vacant

Représentants des régions : A. Yonkeu (absence motivée)

Secrétaire de réunion : A. Mahoney

**Directrice des Services aux élèves
ayant des besoins particuliers :** J. Filiatrault

Représentants des directions : S. Ouellette (absence motivée)
J. Bédard

Observateur AEFO (secondaire) : Vacant

Observatrice AEFO (élémentaire) : C. D'Lima

Observatrice FEESO : L. Auger-Parent (absence)

Secrétaire de séance : J. Bernier Turbis

Invité(e)s : É. Génier, M.-E. Faucher

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 02. En l'absence de quorum, les membres procèdent en session de travail. Les rapports seront reçus à la réunion du 15 octobre 2019. La présidente souhaite la bienvenue aux membres du Comité et fait la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone non cédé.

2. Absences autorisées

Absences motivées des personnes suivantes : Mme Guilbeault, Mme Ouellette et M. Yonkeu à la session de travail du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 17 septembre 2019.

3. Adoption de l'ordre du jour

La conseillère Benoît-Léger propose que l'ordre du jour de la session de travail du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 17 septembre 2019 soit adopté tel que proposé.

4. Adoption du procès-verbal

4.1 Procès-verbal du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 21 mai 2019

En l'absence de quorum, le procès-verbal sera adopté à la réunion du 15 octobre 2019.

4.2 Session de travail du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 18 juin 2019

En l'absence de quorum, le compte rendu sera reçu à la réunion du 15 octobre 2019. Mme Mahoney précise que le comité n'aura pas à recevoir les précisions budgétaires mentionnées au point 7.1 du compte rendu, considérant que le tout a été adopté au Conseil lors de la réunion du 25 juin 2019.

5. Rapport des suivis et questions découlant du procès-verbal

Sans objet.

6. Questions mises à l'étude pour décision

Sans objet.

7. Questions d'information

7.1 Thématiques des réunions du CCED pour l'année scolaire 2019-2020

En l'absence de quorum, le rapport SUR19-46 portant sur les thématiques des réunions du CCED pour l'année scolaire 2019-2020 sera reçu à la réunion du 15 octobre 2019.

La conseillère Benoît-Léger suggère qu'une présentation ait lieu au cours de l'année pour l'ensemble des membres du CCED concernant l'application mobile DICO LSQ.

La conseillère Benoît-Léger demande également une mise à jour quant aux initiatives liées à la douance.

Mme Mahoney détaille la liste des thématiques proposées et précise que M. Matthieu Vachon sera responsable du plan d'accessibilité.

7.2 Processus de révision du *Plan des programmes et services* pour l'année 2019-2020

En l'absence de quorum, le rapport SUR19-47 portant sur le processus de révision du *Plan des programmes et services* pour l'année 2019-2020 sera reçu à la réunion du 15 octobre 2019.

Mme Mahoney énonce les différentes sections du plan qui seront à réviser au cours de l'année 2019-2020. La conseillère Stitt demande si un suivi a été fait quant à la transition du Centre Jules-Léger. Mme Mahoney précise que la transition devait se faire au mois d'août.

7.3 Nouvelle structure des directions du Service éducatif responsables du volet élèves ayant des besoins particuliers (EABP)

En l'absence de quorum, le rapport SUR19-48 portant sur la nouvelle structure des directions du Service éducatif responsables du volet élèves ayant des besoins particuliers sera reçu à la réunion du 15 octobre 2019.

Mme Stitt fait la lecture du rapport présenté quant à l'ajout à l'équipe de M. Génier et de Mme Filiatrault. Cette dernière explique que ce changement a été effectué dans le but de favoriser une cohésion entre le volet pédagogique et le volet EABP. Les deux directions du Service éducatif responsables du volet EABP présentent leurs dossiers respectifs. Un membre souligne le manque en matière de bourses pour enfants ayant des besoins spéciaux. L'équipe EABP et pédagogie se concertent en vue de créer un plan de transition systémique de la maternelle au postsecondaire pour le CEPEO. La composante des bourses sera intégrée à la présentation prévue à la réunion du 19 novembre 2019.

8. Correspondance

8.1. Programme ontarien des services en matière d'autisme

Mme Mahoney transmet la note de service pour information. Des commentaires ont été reçus par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires et des changements ont été apportés, dont un prolongement jusqu'à 6 mois avec ininteruption des services lors du renouvellement d'une demande. Un comité consultatif sera aussi mis en place.

8.2 Désistements/démissions

Mme Stitt a reçu un courriel de M. Quirion en vue d'avoir un représentant de l'AEFO pour le palier secondaire.

Les démissions de M. Grenon ainsi que de Mme Pitre ont été reçues. Des lettres seront acheminées aux associations membres ayant un poste vacant afin de nommer de nouveaux représentants ainsi que des substituts.

9. Tour de table

La conseillère Stitt remercie les membres de leur présence. Les membres présents se disent contents d'être de retour pour l'année 2019-2020.

10. Prochaine réunion : Le 15 octobre 2019, à compter de 19 h (repas à 18 h), à l'école secondaire publique Omer-Deslauriers.

11. Levée de la réunion

La conseillère Benoît-Léger propose que la session de travail du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté prenne fin à 19 h 40.

La présidente,



Colette Stitt

La secrétaire de réunion,



Ann Mahoney